

## Avant-propos

Ernest Caparros, s.r.c.

Volume 17, numéro 1-2, 1986

Hommage à J.-Gaston Descôteaux : le droit du travail dans l'ordre juridique actuel

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1059318ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1059318ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions de l'Université d'Ottawa

ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Caparros, E. (1986). Avant-propos. *Revue générale de droit*, 17(1-2), 9-9.  
<https://doi.org/10.7202/1059318ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 1986

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

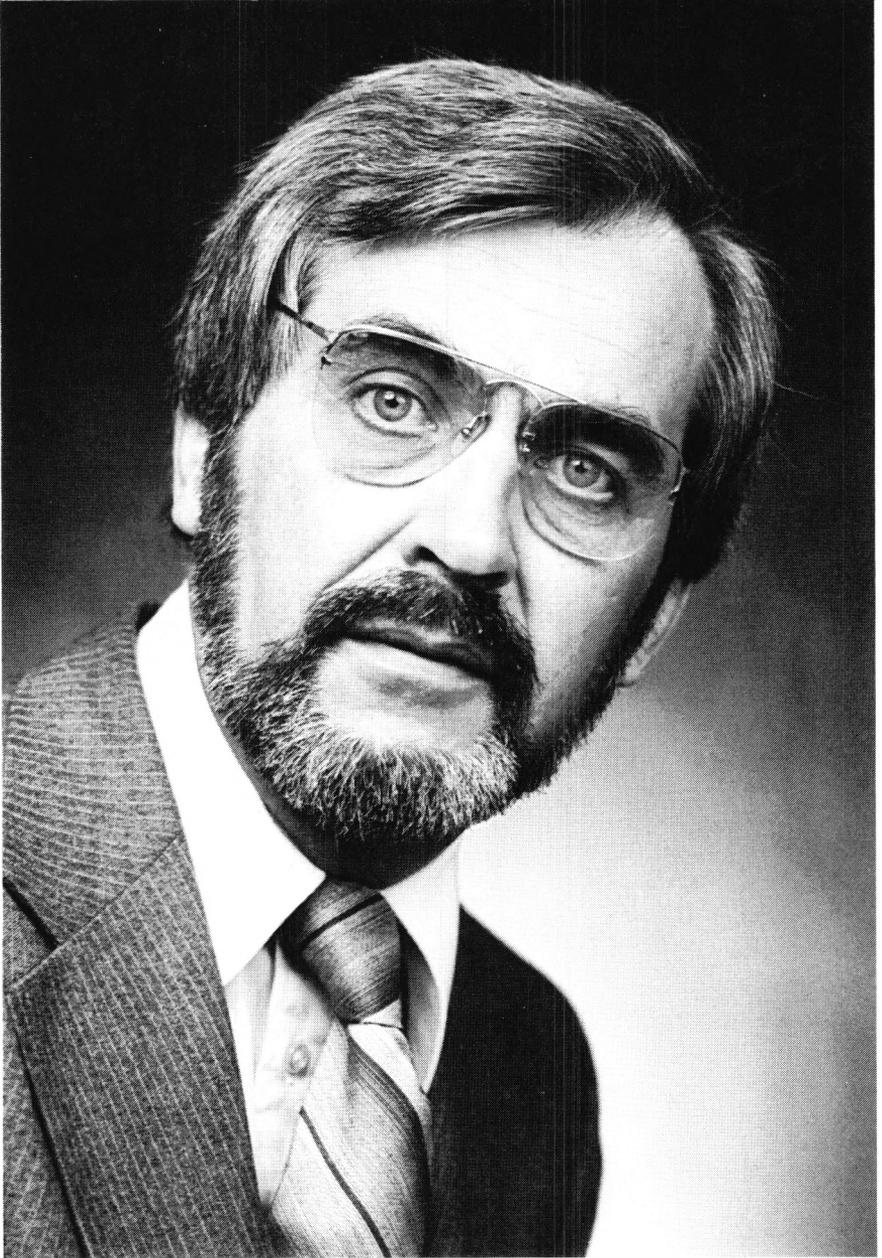
<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**Érudit**

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>



Archives de l'Université d'Ottawa, 78-112

## Avant-propos

Le décès prématuré de notre cher collègue J.-Gaston DesCôteaux avait été brièvement souligné dans ces pages (*cf.* (1984) *R.G.D.* 533-536) lorsque nous étions encore sous le coup de son départ.

L'idée de préparer un numéro spécial de la *Revue* pour rendre hommage à notre collègue disparu naquit naturellement au sein de la Faculté. Le 13 novembre 1984, le Comité de rédaction de la *Revue* décida de mettre en branle la préparation de ce numéro pour la première livraison de 1986. Simultanément, le professeur Pierre Verge m'écrivait de Québec pour me faire une proposition dans le même sens. Un comité spécial fut constitué afin de mener à bien l'entreprise. Je tiens à remercier les professeurs Verge, Nadeau et de Montigny qui m'ont habilement secondé dans cette tâche.

La réponse aux invitations lancées nous a permis de constater l'ampleur de l'appréciation dont jouissait Gaston DesCôteaux principalement dans les milieux du droit du travail.

Plusieurs de ses collègues, confrères, anciens étudiants et amis se sont mis à la tâche afin de préparer des textes qui, réunis, constitueraient un hommage durable aux nombreuses qualités humaines et intellectuelles de J.-Gaston DesCôteaux.

Il convient de remercier toutes ces personnes pour le labeur qu'elles se sont imposé, preuve de l'estime qu'elles ont gardée pour notre collègue disparu.

Ernest Caparros, s.r.c.  
Directeur